

Note Méthodologique : compartimentage incendie code du travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le compartimentage incendie, exigé par le code du travail, limite la propagation du feu et des fumées via des zones coupe-feu.

- Sécuriser les salariés et protéger les infrastructures.
- Assurer la conformité réglementaire des sites (ERP, industriels, parkings, SSI).
- Accompagnement pour analyser, concevoir et mettre en œuvre une stratégie adaptée.

Point clé : une visite sur site est nécessaire pour un diagnostic complet et fiable.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis et un audit rigoureux.
- Identifier points faibles et risques de propagation d'incendie.
- Garantir la conformité au code du travail et aux normes applicables.
- Protéger personnes, biens et environnement.
- Définir un plan d'action et suivre les recommandations pour améliorer en continu.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic sur site des locaux, matériaux, dispositifs existants et activités.
- Analyse documentaire et vérification réglementaire (désenfumage, coupe-feu, ERP, SSI, code du travail).
- Recommandations priorisées et plan d'action adapté aux contraintes (budget, délais).
- Accompagnement à la mise en œuvre : coordination, validation des travaux, contrôle de conformité.
- Formation des équipes à l'utilisation et à la maintenance des dispositifs.
- Reporting et traçabilité pour conformité continue.
- Livrable final : rapport détaillé (diagnostic, non-conformités, plan d'action priorisé, recommandations).

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite et examen des bâtiments, matériaux, dispositifs existants, activités.

- Identification des risques liés au compartimentage selon le code du travail.
- Résultat : constats techniques initiaux du site.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents techniques, plans d’architecte, registres de sécurité, ressources internes.
- Vérification de conformité (désenfumage, compartimentage coupe-feu, ERP, SSI, code du travail).
- Résultat : analyse de conformité et écarts.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Élaboration de recommandations priorisées et adaptées (techniques, opérationnelles).
- Prise en compte du budget et des délais.
- Livrable : plan d’action opérationnel.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Coordination des interventions et validation des travaux.
- Contrôle de conformité et formation des équipes.
- Livrable : reporting précis et traçabilité de la mise en conformité.

Planning / durée / jalons

Durée globale indicative : de quelques jours (petites structures) à plusieurs semaines (sites industriels/complexes). Modalités : visites sur site, analyses documentaires, ateliers collaboratifs, rapports détaillés.

Phase	Modalités clés	Jalons / livrables	Durée
Étape 1 — Diagnostic	Visite terrain, constats techniques	Constats partagés	Variable (selon site)
Étape 2 — Analyse réglementaire	Revue documentaire et normes	Analyse de conformité et écarts	Variable (selon complexité)
Étape 3 — Plan d’action	Priorisation, ateliers si besoin	Plan d’action priorisé	Variable
Étape 4 — Suivi	Coordination, contrôles, formation	Rapports de suivi, validations	Selon avancement

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic terrain et l’analyse réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d’action.
- Coordonne la mise en œuvre, valide les travaux, contrôle la conformité.
- Assure la formation des équipes et le reporting de traçabilité.

Client

- Fournit les documents requis (plans, registre de sécurité, rapports, procédures internes).
 - Participe aux ateliers collaboratifs.
 - Reçoit et exploite le reporting de suivi.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'architecte et documents techniques du bâtiment.
 - Registre de sécurité et précédents rapports d'inspection.
 - Procédures internes de sécurité incendie.
 - Ressources internes utiles (ex. éléments SSI, dispositifs de désenfumage/compartimentage).
 - Visite sur site indispensable pour observations et mesures.
 - Informations sur la taille, la complexité et le niveau de conformité initial du site.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Coordination des interventions et validation des travaux.
 - Contrôles de conformité aux normes en vigueur.
 - Reporting précis aux responsables pour traçabilité et conformité continue.
 - Formation des équipes à l'utilisation et à la maintenance des dispositifs.
 - Possibilité de suivi partiel à distance (analyse documentaire, échanges).
 - Intégration des meilleures pratiques issues de la veille réglementaire et évolutions normatives.
-